

Réf: Dossier N° 160924

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FUTURE FOOD CI » en abrégé « FFCI »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
palmeraie sicogi, Lot 256, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FUTURE FOOD CI » en abrégé « FFCI »

Objet : - Toutes activités ou opérations relatives à la production industrielle dans le domaine agro-alimentaire ;

- Toutes activités ou opérations relatives au transport routier ;

- Toutes activités ou opérations d'achat-vente, d'import-export, de distribution, de courtage, de représentation, de négoce, de concession commerciale, de commissionnement, de prestation de services et réalisations industrielles, de commerce de gros, demi-gros, détail de toutes marchandises, produits ou outils, de représentation de marques ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera palmeraie sicogi, Lot 256, Ilot 00

Dirigeant(s) : M ZEIN EL DINNE NABIH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06528 du 24/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65521/GTCA/RC/2022 du 24/11/2022

